



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 57457

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la valorisation du système hospitalier français. En effet avant d'être une charge pour les comptes publics, le secteur de la santé en raison de son innovation et de ses performances peut être un atout de développement touristique pour notre pays. Aujourd'hui en allant sur internet on peut choisir une destination touristique en fonction de la qualité de soins ou de la spécialité médicale. Nos voisins européens l'ont bien compris puisque l'Allemagne avec son tourisme médical obtient un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros. Or il apparaît que le potentiel français dans ce domaine, pour important qu'il soit, souffre d'un trop faible effort de valorisation en comparaison notamment avec ce qui peut être observé dans d'autres pays. En conséquence il souhaiterait savoir si le Gouvernement est prêt à soutenir les initiatives dans ce domaine et à développer un tourisme médical en investissant dans les infrastructures d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57457

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4784

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)